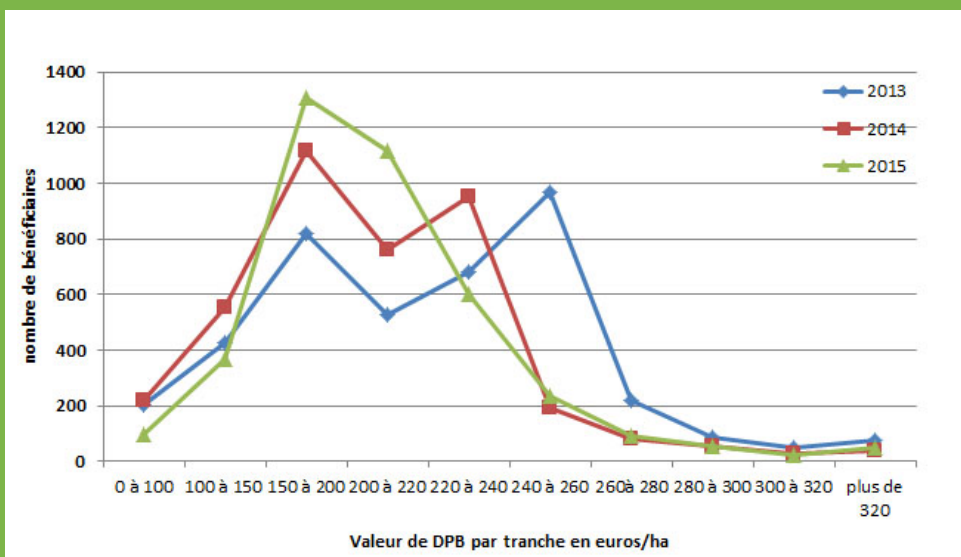


Effet de la PAC sur les niveaux de soutien découplés des exploitations agricoles dans l'Indre



Caractéristiques de l'agriculture de l'Indre vis à vis des aides PAC



	Indre	Centre-Val de Loire	France
Surface moyenne par exploitation (ha SAU au RA 2010)	93 ha	92 ha (69 à 114 selon les départements)	56 ha
Part du territoire en zone défavorisée (% SAU au RA 2010) →2018, 2019→	80%, 88%	40%, 44%	44%, 53%
Niveau moyen de DPU par hectare (€/ha) en 2013	223 €	258 € (223 à 290 selon les départements)	261 €
Part dans le budget national du 1^{er} pilier (ASP 2012)	1,5%	8,2%	100%
Part dans le budget national du 2nd pilier (ASP 2012)	0,9%	2,8%	100%

La mise en oeuvre de la PAC 2014-2020, avec notamment la convergence et le paiement redistributif, conduit à diminuer le niveau moyen de soutien découplé et à réduire les écarts de soutien découplé entre les exploitations.

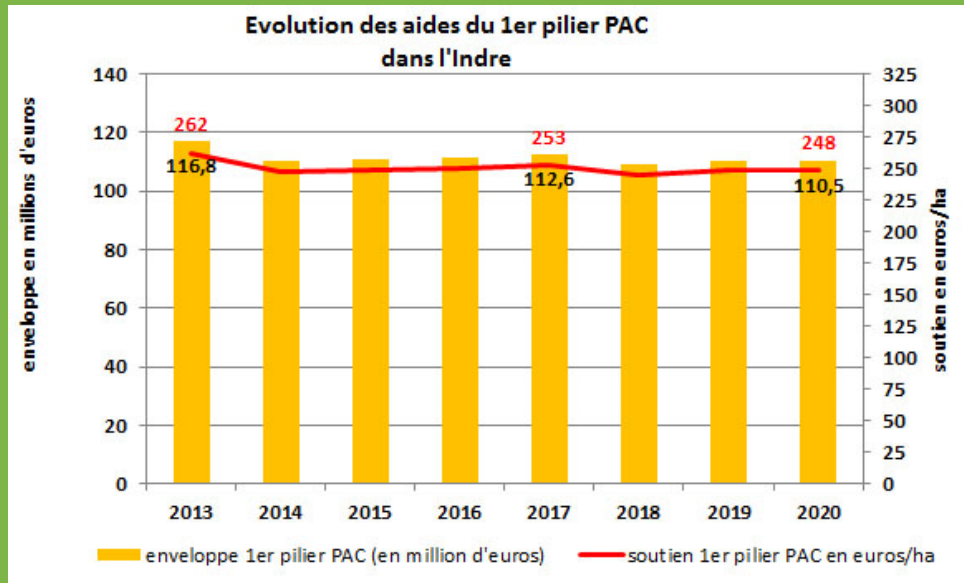
En 2015,

- 62% des exploitations de l'Indre bénéficiaient d'un niveau de soutien découplé compris entre 150 et 220 euros/ha contre 33% deux ans auparavant.
- 21% des exploitations bénéficiaient d'un soutien découplé compris entre 220 et 260 euros/ha contre 41% en 2013.

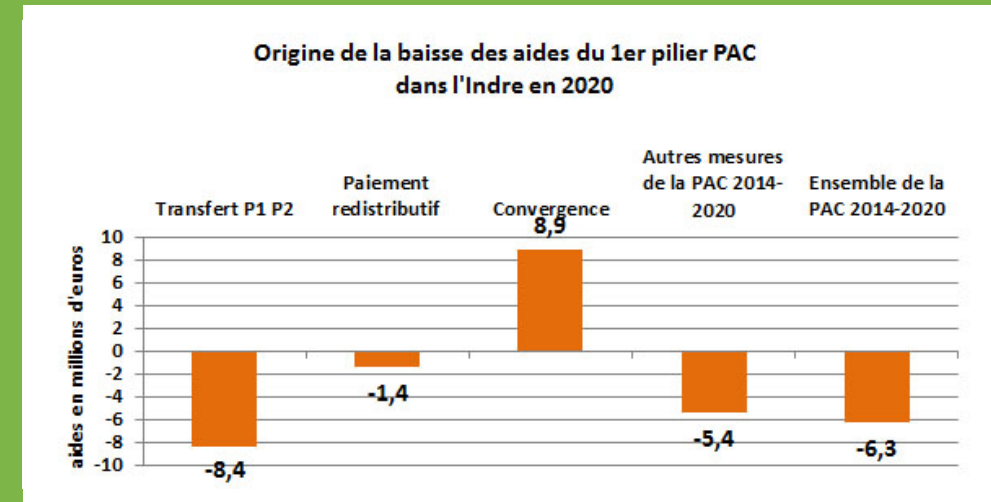
CE QUI DISTINGUE L'INDRE :

- Des exploitations agricoles plus grandes que la moyenne nationale
- Une proportion de SAU défavorisée beaucoup plus forte qu'en moyenne régionale ou nationale
- Un niveau de soutien découplé inférieur de près de 15% à la moyenne nationale
- Des aides PAC provenant très majoritairement du 1^{er} pilier PAC mais un poids des soutiens du 2nd pilier PAC plus fort qu'en moyenne régionale

Evolution du soutien du 1^{er} pilier de la PAC dans l'Indre entre 2013 et 2020



Origine de la baisse des aides du 1^{er} pilier PAC dans l'Indre



La PAC 2014-2020 entrainera une baisse de 5% des aides du 1^{er} pilier PAC dans l'Indre.

- 111 millions d'euros estimés en 2020 contre 117 millions d'euros versés en 2013
- Plus de 6 millions d'euros de moins par an à l'échéance 2020
- Une réduction moyenne du niveau de soutien de 14 euros/ha
- Une perte d'aides cumulée de 43 millions d'euros sur la période 2014-2020 pour l'agriculture de l'Indre
- Les deux tiers de la baisse des aides prévue d'ici 2020 étaient atteints fin 2017.

La réduction du budget du 1^{er} pilier (baisse de l'enveloppe attribuée par l'UE et transfert vers le second pilier de la PAC) est la cause majeure de la baisse des aides du 1^{er} pilier PAC entre 2013 et 2020 dans l'Indre.

- La diminution annuelle d'aides du 1^{er} pilier occasionnée par les mesures purement budgétaires atteindra près de 14 millions d'euros en 2020, soit 218% de la diminution globale estimée à plus de 6 millions d'euros pour l'Indre.
- Les mesures de redistribution des soutiens (convergence des aides et paiement redistributif) jouent en sens contraire l'une de l'autre ; l'impact positif résultant est important et ramène près de 7,5 millions d'euros en 2020.